

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE L'ÉVENEMENT CHAMPAGNE DAY 2022

1. Présentation :

1.1. De la société :

OenoSpheres SAS au capital de 24.000,00 €
Dont le siège est au 2 rue de Méry, 10170 Premierfait
Immatriculée au RCS de Troyes sous le numéro 817 382 039
Code APE 7912Z
Numéro TVA intracommunautaire : FR00817382039
Immatriculation agent de voyage IM010160001
RCP : HISCOX N°HCTAG01-105073
SIREN 817 382 039
Garantie Financière : Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme

Le site Internet www.oenospheres.com est édité par la société OenoSpheres SAS et hébergé par OVH
Directeur de publication : Marc-Edouard De Zutter, Tel +33 6 59 42 54 90 ou contact@oenospheres.com

La SAS OenoSpheres est propriétaire de la marque OenoSpheres enregistrée auprès de l'INPI sous le numéro 16 4 264 781 depuis le 14 avril 2016.

Pour toute information, question ou conseil, notre service clients est à votre disposition :

- par courrier adressé à : 2 rue de Méry, 10170 Premierfait
- par téléphone : au +33 6 59 42 54 90
- par email : contact@oenospheres.com

1.2. Des prestations :

La soirée du 28 octobre 2022 à 20h, placée sous le signe de la gastronomie, sera la quatrième édition depuis 2018.

Au sein du nouveau Cellier Saint Pierre à Troyes, venez célébrer le et la Champagne dans un cadre raffiné fait de pierres de tailles et de poutre de bois.

Producteurs de champagne, artisan de la Champagne ... Des talents de l'ensemble de la Champagne viendront partager avec vous leurs passions au rythme des sons actuels.

Ce que comprendra la soirée :

- 12 cuvées de champagne dégustées par personne
- La rencontre avec des producteurs de champagne sélectionnés par nos soins provenant de l'ensemble de notre vignoble
- Cocktails 15 pièces par personnes répartis sur les stands Live Food et passage plateau
- La possibilité d'assister à des ateliers de dégustation Masterclass durant la soirée
- De nombreuses activités et animations pour embellir votre soirée
- Des masques, du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes pour vous assurer une soirée sans risque
- Un cadeau de remerciement remis en fin de soirée

Tenue correcte exigée, nombre de places limitées à 350 personnes.

2. Éléments financiers :

2.1. Le prix :

Tarifs :

- Pour 1 personne : 70€ TTC pour 1 place
- Pour 2 personnes : 130€ TTC pour 2 places

2.2. La réservation :

Sur le site internet www.oenospheres.com/champagneday2022

2.3. Modalités de paiement :

Par carte bancaire sur le site www.oenospheres.com/champagneday2022

2.4. Modifications et annulations :

Annulation et remboursement possible sur demande à l'adresse email champagneday@oenospheres.com.

Le remboursement sera réalisé par chèque au commanditaire au plus tard 1 mois après l'évènement le 28 octobre 2022 à 20h.

Annulation et remboursement possible jusqu'à 48h avant l'évènement.

Annulation et remboursement impossible 48h avant l'évènement.

3. Responsabilités :

L'organisateur (l'entreprise OenoSpheres SAS) ne pourra être tenu comme responsable des évènements indépendants de son organisation et de sa volonté pouvant intervenir durant l'évènement du 28 octobre 2022 de 20h au 29 octobre 2022 à 2h du matin.

Tout fauteur de trouble durant l'évènement sera poursuivi en justice par l'organisateur (l'entreprise OenoSpheres)

4. Concernant ces Conditions Générales de Vente :

6.1 Modification des CGV :

Le vendeur se réserve la faculté de modifier ses CGV à tout moment.

En cas de modification des CGV, les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande dont une copie datée à ce jour peut être remise à sa demande au consommateur.

6.2 Clauses des CGV :

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des CGV sauf s'il s'agit d'une clause impulsive et déterminante ayant amené l'une des parties à conclure le contrat de vente.

Le fait que le vendeur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement ces conditions.

L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par le vendeur professionnel ne saurait non plus valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.